

LA DIR MÉDITERRANÉE SE MOBILISE SUR LES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

- ▲ en s'engageant dans son fonctionnement vers un plan d'administration éco-responsable
- ▲ en s'engageant dans une gestion socialement responsable de ses ressources humaines
 - ▲ en minimisant l'impact environnemental de son activité d'exploitant routier
- ▲ en cherchant des solutions techniques plus innovantes et respectueuses de l'environnement dans les études et les chantiers routiers



Une administration éco-responsable

- ▼ Actualisation du plan d'action éco-responsable (27 actions) : Il permettra à la DIR de réaffirmer son engagement formulé dès sa création en 2007.
- ▼ Adoption d'une charte d'éco-responsabilité avec des engagements collectifs et individuels autour de gestes simples, de principes de fonctionnement.
- ▼ Collecte sélective et valorisation des déchets de bureau sur tous les sites de la DIR. A titre d'exemple, pour les sites des Bouches-du-Rhône, 3 tonnes de papier et de carton ont été recyclés, ainsi que 100 kg de piles et 60 kg de cartouches d'encre.

Entretien durable du réseau

Objectif zéro produits phytosanitaires

Sur les 842 hectares de dépendances vertes du réseau routier que la DIR entretient, seulement 4 % font l'objet d'un traitement à l'aide de produits phytosanitaires. Il s'agit essentiellement des zones peu accessibles aux engins de fauchage : dessous de glissières, bordures d'îlots ou talus trop escarpés. En 2009, la DIR a lancé trois expérimentations de solutions alternatives qui permettront d'atteindre son objectif « zéro phyto » en 2011 : plaques anti-herbe, désherbage thermique et outils de fauchage spécifiques sous glissières.

Une administration socialement responsable

La sécurité des agents : une priorité

- ▼ 111 agents ont suivi des formations de prévention hygiène et sécurité.
- ▼ 434 agents ont suivi des formations concourant à leur sécurité pendant leurs activités (habilitations à la conduite d'engins et utilisation de matériels et sécurité des interventions sur voies rapides).

Un effort de formation croissant

- ▼ Nombre de journée de formation par agent : 4,5j/agent (3,8 j/agent en 2008).



Lutte contre l'ambrosie

L'ambrosie est une plante invasive allergène qui se développe le long des corridors de circulation. En 2009, la DIR a mis en place un plan de lutte préventive et curative : formation des agents à la reconnaissance de la plante, localisation et inventaire, puis élimination. Par cette action, menée en partenariat avec les services de santé et les botanistes, la DIR contribue à l'amélioration de la connaissance et au suivi de cette invasive.

Bilan Carbone

La DIR a réalisé, à titre expérimental et pédagogique, le bilan carbone® du CEI de Lavéra afin d'évaluer les émissions de gaz à effet de serre générées directement ou indirectement par son activité professionnelle pour aboutir à une politique de réduction des émissions.

Innovations et solutions techniques de la route durable

▼ Coordination environnementale pour des chantiers plus verts

La DIR développe ses compétences dans le domaine de la coordination environnementale pour garantir au maître d'ouvrage une meilleure prise en compte de l'environnement sur les chantiers : gestion des déchets, protection de la ressource en eau, de la faune et de la flore, réduction des nuisances du chantier pour les riverains (bruit, poussières).

▼ Des enrobés innovants, économes en énergie

Lors de la construction de la déviation de Valros sur l'A75 (maître d'ouvrage : DRE Languedoc-Roussillon), la DIR a participé, dans le cadre de la charte de l'innovation routière, à l'expérimentation d'enrobés économes en énergie. En lien avec le SETRA et le LRPC d'Aix, elle en a assuré le pilotage technique. Ce produit aujourd'hui certifié permet de satisfaire le double objectif de la profession et des maîtres d'ouvrage de baisser la consommation énergétique et les dégagements de gaz à effet de serre.

Sur ce même chantier, on a utilisé quasi systématiquement les fraisats d'enrobés à hauteur de 20% et valorisé les sols par un traitement au ciment pour économiser la ressource en granulats.

Déchets

Pour assurer une gestion optimale des déchets issus des activités d'exploitation et d'entretien courant des chaussées, des dépendances et des aires de repos, la DIR a élaboré un plan de gestion des déchets qui sera progressivement mis en place en 2010. Il prévoit le tri et la valorisation par recyclage des métaux, des encombrants, des pneus, des déchets verts, et des plastiques dans tous les centres d'entretien.



▼ Mise en œuvre de techniques de génie végétal

Dans le cadre de la reconstruction du Pont sur la Tave (RN580), une démarche «développement durable» a été initiée par la DIR et la DDAF du Gard pour mettre en oeuvre en lieu et place des enrochements prévus aux abords du pont, des techniques de «génie végétal» plus respectueuses de l'environnement et des écosystèmes (faune et flore).

▼ Des marchés prenant en compte le développement durable

La DIR introduit dans ses marchés de travaux des critères environnementaux pour l'analyse des offres et autorise également toutes les variantes permettant les économies de matériaux et d'énergie.

La DIR développe une politique d'achats durables : papier recyclé, acquisition de véhicules propres (< 120 grs et norme E5), peinture de signalisation à l'eau,...

